Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
MINITEL : 3617 INFOGREFFE- INTERNET :www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AZUR GMF - MR MAUREL
76 RUE DE PRONY
75857 PARIS CEDEX 17

V/REF : AZUR VIE
N/REF : 2000 B 378 / 2005-A-1669

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 22/07/2005,

P.V. d'assemblée du 29/06/2005
- lettres d'acceptation des commissaires aux comptes
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

AZUR PATRIMOINE
Société anonyme
7 AV. MARCEL PROUST
28000 CHARTRES

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-1669 le 22/07/2005

R.C.S. CHARTRES 387 531 049 (2000 B 378)

Fait à CHARTRES le 22/07/2005,

Le Greffier

TRIBUNAL de COMMERCE de CHARTRES (Eure-et-Loir)

AZUR PATRIMOINE
S.A au capital de 4.500.000 €
7, avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES
R.C.S. Chartres B 387 531 049

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2005

L'an 2005, le Mercredi **29 juin à 8 heures 30**, Messieurs les Actionnaires de la Société «**AZUR PATRIMOINE** », Société Anonyme au capital de 4.500.000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au 8, Rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS, sur la convocation qui leur a été faite par lettre recommandée adressée le 14 juin 2005.

La feuille de présence est signée à l'entrée de la salle par tous les Actionnaires présents à l'Assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier LEDEUR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La Société AZUR VIE, représentée par Monsieur Didier LEDEUR et la Société AZUR ASSURANCES i.a.r.d., représentée par Monsieur Christian BAUDON, membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant, sont appelées comme Scrutateurs.

Le Bureau ainsi constitué désigne Monsieur Christophe MAUREL comme Secrétaire de l'Assemblée.

Les Membres susnommés composant le Bureau acceptent, chacun en ce qui le concerne, les fonctions qui leur sont conférées.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président constate, ainsi qu'il est établi par la feuille de présence certifiée véritable par les Membres du Bureau, que 3 Actionnaires titulaires de 299.980 actions réunissant ainsi plus des deux tiers des membres ayant le droit d'y assister, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Mixte, conformément aux statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Membres de l'Assemblée, les copies des lettres recommandées adressées aux Actionnaires ainsi que le Bilan, le Compte de Résultats de l'exercice 2004 et toutes pièces prescrites par la Loi. Il indique que les documents énumérés à l'Article 135 du Décret du 23 Mars 1967 ont été mis à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues aux Articles 138 et 139 de ce Décret.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est convoquée pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

-
- Désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire et d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant
-
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président demande si les Membres de l'Assemblée ont des observations à formuler ou des explications à demander.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, les Résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

.....

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat du Commissaire aux compte titulaire (Cabinet STREGO) ainsi que celui du Commissaire aux compte suppléant (M. Gilles TARDIF) arrivent à expiration, décide de désigner, pour une durée de six exercices :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet LAFONTA 15 rue du Louvre 75001 Paris membre de la compagnie régionale de Paris,

et

- en qualité de commissaire aux Comptes suppléant, M. Monsieur François BLAJAN né le 17 avril 1955 à TOULOUSE,14 rue Charles LAFFITTE -92200 NEUILLY SUR SEINE inscrit à la compagnie de Versailles.

Cette résolution est adoptée par 299.980 voix.

.....

NEUVIEME RESOLUTION

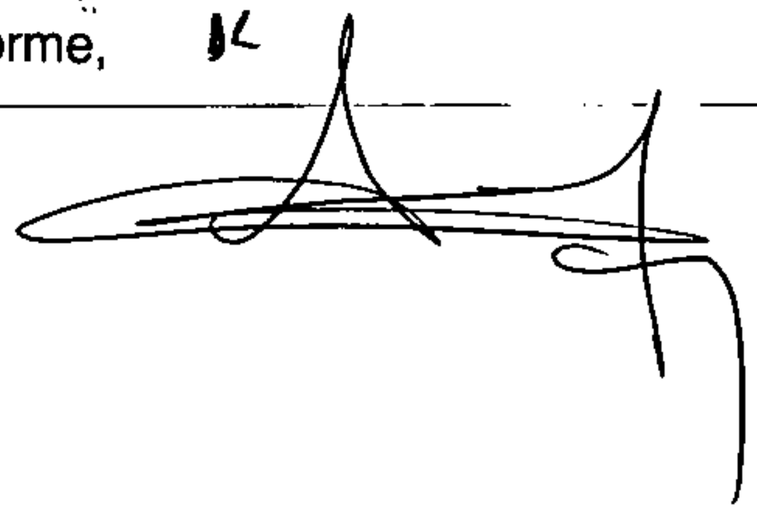
L 'Assemble Générale confère tous pouvoirs nécessaires au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée, ainsi que d'un procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée par 299.980 voix.

L'Ordre du Jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les Membres de l'Assemblée et déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



François BLAJAN
EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES
14, RUE CHARLES LAFFITTE - 92200 NEUILLY
TEL 01 47 22 39 69 FAX 01 47 22 39 70

Neuilly, le 3 mai 2005

AZUR PATRIMOINE
76, rue de Prony
75017 PARIS

N/Réf. : FB/LD/99CAC

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte la mission de Commissaire aux Comptes suppléant de votre société.

Vous remerciant de la confiance que vous me témoignez, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

François BLAJAN

CABINET LAFONTA

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

DOMINIQUE DUCERF
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AZUR PATRIMOINE
76 Rue de Prony
75017 PARIS

Paris, le 3 mai 2005

Monsieur Le Président,

Je vous confirme par la présente accepter le mandat de commissaire aux comptes de votre société pour lequel vous m'avez pressentie.

Je vous en remercie et vous prie, Monsieur Le Président, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Dominique DUCERF

P.J. : attestation de la Compagnie

15 RUE DU LOUVRE - BÂTIMENT 5 - BAL 150 - 75001 PARIS - TÉL : 01 40 13 86 66 - FAX : 01 40 13 00 86
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 22.868 EUROS - SIRET FR 60 390 681 484 00015 - CODE APE 741 C
E-MAIL : actedlafonta@wanadoo.fr